

**CONCOURS EXTERNE POUR L'ACCÈS AU GRADE
D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES**

ANNÉE 2018

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N° 2

Durée : 3 heures - Coefficient : 5

Droit civil et procédures civiles

Toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire.

Recommandations importantes

Le candidat trouvera au verso la manière de servir la copie dédiée.

Sous peine d'annulation de sa copie, le candidat ne doit porter aucun signe distinctif (nom, prénom, signature, numéro de candidature, etc.) en dehors du volet rabattable d'en-tête.

Il devra obligatoirement se conformer aux directives données.



Tournez la page S.V.P.

SUJET

DROIT CIVIL ET PROCÉDURES CIVILES

Code matière : 034

Aucun document ou matériel n'est autorisé.

Le candidat traitera obligatoirement les deux sujets suivants.

Sujet n° 1

La relativité de la force exécutoire du jugement.

Sujet n° 2

Madame MARTIN a 20 ans. Elle est étudiante à Bordeaux et habite dans un studio mis à disposition par ses parents, dans le centre-ville.

Son ami travaille à plein temps à Toulouse et vit avec elle le week-end.

Afin de financer ses études, Madame MARTIN travaille à mi-temps comme vendeuse.

Son voisin est particulièrement bruyant. En effet, il organise des soirées tardives qui provoquent des nuisances sonores.

Madame MARTIN et ses voisins se sont déjà plaints auprès de lui mais il continue à faire du bruit.

Madame MARTIN souhaite donc saisir la justice pour que cette situation cesse.

1/ Madame MARTIN vous sollicite sur les démarches à suivre : quel juge doit-elle saisir ? Quelles démarches doit-elle initier ?

2/ Madame MARTIN s'interroge également sur les frais qu'une telle action va engager.

A quels frais devra-t-elle faire face ?

De quel(s) dispositif(s) légal (légaux) visant à réduire les frais judiciaires pourrait-elle bénéficier et à quelle(s) condition(s) ?